

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2603

14 novembre 2007

SOMMAIRE

360 Capital Management S.A.	124936	Gray d'Albion S.A.	124941
360 Capital Management S.A.	124931	Hiorts Finance S.A.	124899
Aetos Lux S.A.	124909	Immo Diane S.A.	124943
AIBC Investcorp Holdings S.A.	124932	Investcorp Capital S.A.	124932
Alain Afflelou International S.A.	124899	Japan Property Holdco S.à r.l.	124900
Aqua Finance S.A.	124900	KCTG Holdings I S.à r.l.	124914
Barclays Luxembourg Finance Holdings S.à r.l.	124909	L.A. Gestion	124942
BBA Luxembourg Finance No. 2 Limited	124934	L'Aiglon Luxembourg S.A.	124938
Billalux S.A.	124937	LBREM II Europe S.à r.l.	124921
Billalux S.A.	124937	Luxspace Sàrl	124933
Blue Gem Luxembourg 1B S.à r.l.	124902	Madill Holdings (Luxembourg) S. à r.l. ..	124931
BNLI Ventures S.A.	124899	Marques & Fils Sàrl	124943
Bossio S.à r.l.	124941	Nalco Luxembourg Holdings Sàrl	124904
Canary Islands S.à r.l.	124935	Nelo & Co	124942
Caves Wengler S.A.	124935	Nimie S.A.	124909
CDC Luxembourg S.A.	124932	Papeweg Holding S.A.	124937
CDC Luxembourg S.A.	124935	Parvati Luxembourg S.à r.l.	124902
Chambrair Grand-Duché S.à r.l.	124934	Phoenix A1 - Seestrasse	124920
Chemacal S.à r.l.	124939	Phoenix A1 - Seestrasse	124920
Desalline S.A.	124937	Phoenix A3 - Kaiser-Wilhelm Strasse ...	124919
Desalline S.A.	124938	Phoenix III Mixed O	124919
EnerSys Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	124933	Primogest S.A.	124944
EnerSys Luxembourg Finance Sàrl	124934	Puck S.A.	124935
Entreprise Giovanni VITTORE S.à.r.l. ...	124938	RMF Euro CDO II S.A.	124931
Epic (Premier) S.A.	124931	RMF Euro CDO S.A.	124932
Europe Universal Holding	124920	Rosetta I S.A.	124930
Falcon II Real Estate Investments S.à r.l.	124908	Silverbrick Finance S.A.	124933
Ferlux S.A.	124901	Silverbrick Invest S.A.	124933
Fiduciaire Jean-Marc Faber & Cie S.à r.l.	124940	Skirnerinvest S.A.	124944
Fimalac Developpement	124902	SOF European Hotel Co-Invest Holdings III, S.à r.l.	124913
First Investment International S.A.	124936	Solexter S.A.	124934
First Investment International S.A.	124936	St Jude S.à r.l.	124940
Garage Roger & Diego	124938	Swiss Re Europe S.A.	124901
		Thunderbird A S.à r.l.	124942
		Thunderbird C S.à r.l.	124942
		Thunderbird D S.à r.l.	124943

Thunderbird F S.à r.l.	124944	Thunderbird S S.à r.l.	124941
Thunderbird H S.à r.l.	124943	Tiana Real Estate S.A.	124901
Thunderbird M S.à r.l.	124939	Travelex TC US Investments S.à.r.l.	124936
Thunderbird N S.à r.l.	124940	Urquijo Premier Sicav	124899
Thunderbird O S.à r.l.	124939	Vodafone International F S.à r.l.	124909
Thunderbird P S.à r.l.	124939	Vodafone Procurement Company S.à r.l.	
Thunderbird Q S.à r.l.	124941	124909
Thunderbird R S.à r.l.	124940	V.T.F. 4 Shipping Company S.A.	124900

Hiorts Finance S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 37.600.

Rectificatif du bilan déposé le 9 août 2007 avec pour référence 07/106173

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

Référence de publication: 2007123373/1023/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07641. - Reçu 24 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Alain Afflelou International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 58.334.

Le bilan de la société au 30 avril 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123374/751/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05189. - Reçu 28 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

BNLI Ventures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 76.365.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123375/751/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05192. - Reçu 38 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Urquijo Premier Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 55.062.

Le bilan au 31 mai 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme
Pour URQUIJO PREMIER SICAV
FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007124528/584/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06199. - Reçu 46 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

V.T.F. 4 Shipping Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 102.282.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée générale tenue le 12 septembre 2007

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Philippe Vanderhoven de son poste d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Monsieur José Correia résidant professionnellement au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007124529/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02884. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Japan Property Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: JPY 582.877.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 127.974.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 27 juillet 2007 que SOCIETE GENERALE ASSET MANAGEMENT ALTERNATIVE INVESTMENTS a transféré ses 60 parts sociales à

- JAPAN FUND HOLDCO S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 131339, ayant son siège social au 8, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

JAPAN PROPERTY HOLDCO S.À R.L.

Signature

Référence de publication: 2007124530/250/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05535. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Aqua Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 106.791.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AQUA FINANCE S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2007124532/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06367. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Swiss Re Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 25.242.

Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrats der Gesellschaft vom 17. September 2007

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft hat beschlossen, Herrn Patrich Raaflaub, Verwaltungsratsmitglied, mit sofortiger Wirkung zusätzlich als Vorsitzender des Verwaltungsrats zu ernennen und für eine Dauer bis zur Generalversammlung der Aktionäre, welche im Jahre 2010 stattfindet, zu bestellen.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft hat weiterhin beschlossen Herrn Markus Schafroth, geboren am 29. August, 1964 in Bern, Schweiz, geschäftsansässig in 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, mit sofortiger Wirkung als täglicher Geschäftsführer der Gesellschaft zu ernennen und auf unbeschränkte Zeit zu bestellen.

Zum Vermerk im Luxemburger Amtsblatt, Band C.

Luxemburg, den 11. Oktober 2007.

SWISS RE EUROPE SA.

Unterschrift

Référence de publication: 2007124531/250/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05141. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Tiana Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 108.545.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée générale tenue le 12 septembre 2007

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Philippe Vanderhoven de son poste d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Monsieur José Correia résidant professionnellement au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007124527/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02877. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Ferlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 110.316.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007124533/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06478. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Fimalac Developpement, Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 122.778.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007125205/220/12.

(070143225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Parvati Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 74.014.

Les comptes annuels au 31 janvier 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125113/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05929. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Blue Gem Luxembourg 1B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 128.032.

In the year two thousand and seven, on the fouteenth of May.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

BLUEGEM GENERAL PARTNER L.P., a Scottish Limited Partnership, having its principal place of business at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh, EH3 9WJ, Scotland, United Kingdom, registered under the number SL5936; here duly represented by Mr Bertrand Job, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on May 11, 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I- The appearing party is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of BLUE GEM LUXEMBOURG 1B S.à r.l. (the Company), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on April 18, 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II- The agenda of the meeting is as follows:

1. increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of one thousand euro (EUR 1,000.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) ordinary shares having a par value of twenty five euro (EUR 25.-) each to an amount of thirteen thousand five hundred euro (EUR 13,500.-) by the issue of forty (40) new ordinary shares, with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, having the same rights and obligations as the existing ordinary shares;

2. subscription by the Sole Shareholder of the new ordinary shares to be issued by the Company as specified in item 1. above and payment in cash;

3. amendment of article 5.1. of the articles of association of the Company to reflect the above share capital increase which shall be reworded as follows:

«The corporate capital of the Company is fixed at thirteen thousand five hundred Euro (EUR 13,500.-) represented by five hundred forty (540) ordinary shares (the Shares), having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

III. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of one thousand euro (EUR 1,000.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) ordinary shares having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each to an amount of thirteen thousand five hundred euro (EUR 13,500.-) by the issue of forty (40) new ordinary shares, with a par value of twenty five euro (EUR 25.-) each, having the same rights and obligations as the existing ordinary shares.

Subscription and payment

Thereupon, BLUEGEM GENERAL PARTNER L.P., duly represented as hereabove mentioned, declares to subscribe the forty (40) newly issued ordinary shares of the Company, with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and to have them fully paid up by a payment in cash so that the amount of one thousand euro (EUR 1,000.-) is at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend Article 5.1. of the Company's Articles of Association which shall be reworded as follows:

«The corporate capital of the Company is fixed at thirteen thousand five hundred Euro (EUR 13,500.-) represented by five hundred forty (540) ordinary shares (the Shares), having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximatively nine hundred euro (900.- EUR).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the appearing party, the said proxy signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française:

L'an deux mille sept, le quatorze mai;

Par-devant M^e Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

BLUEGEM GENERAL PARTNER L.P., un Limited Partnership de droit écossais, ayant son principal établissement à 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh, EH3 9WJ, Ecosse, Royaume-Uni, immatriculée sous le numéro SL5936; ici dûment représentée par Maître Bertrand Job, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 11 Mai 2007;

Laquelle procuration restera, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisées avec lui.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I- La partie comparante est la seule associée (l'Associé Unique) de la société BLUE GEM LUXEMBOURG 1B S.à r.l. (la Société), une société à responsabilité limitée constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 avril 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

II- La présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de mille euro (EUR 1.000.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent euro (EUR 12.500.-) divisé en cinq cent (500) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de vingt cinq euro (EUR 25,-) chacune, à un montant de treize mille cinq cent euro (EUR 13.500.-) par la création et l'émission de quarante (40) parts sociales ordinaires nouvelles, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales ordinaires déjà existantes;

2. Souscription par l'Associé Unique des nouvelles parts sociales ordinaires émises par la Société, tel que spécifié au point 1^{er} ci-dessus, et paiement en numéraire;

3. Modification de l'article 5.1. des statuts de la Société pour refléter l'augmentation de capital susmentionnée, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à treize mille cinq cent euros (EUR 13.500,-), représenté par cinq cent quarante (540) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales) ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

III- L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de mille euros (EUR 1.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à un montant de treize mille cinq cents euros (EUR 13.500,-) par la création et l'émission de quarante (40) parts sociales ordinaires nouvelles, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales ordinaires déjà existantes.

Souscription - Libération

BLUEGEM GENERAL PARTNER L.P. dûment représentée comme décrit ci-dessus, déclare alors souscrire les quarante (40) parts sociales ordinaires nouvelles de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et les libérer intégralement moyennant un paiement en numéraire de sorte que la somme de mille euros (EUR 1.000,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1. des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à treize mille cinq cents euros (EUR 13.500,-), représenté par cinq cent quarante (540) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales) ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des présentes est évalué à environ neuf cents euros (900,- EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Job, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 16 mai 2007, REM/2007/1110. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 31 mai 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007125529/5770/121.

(070144485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Nalco Luxembourg Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.000,00.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 126.503.

In the year two thousand and seven, on the fifth of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of NALCO LUXEMBOURG HOLDINGS S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) incorporated and organized under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on March 22, 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1118 of June 11, 2007, having its registered office at 3-5 Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 126.503. The articles of incorporation have been modified by a deed of the undersigned notary on June 14, 2007, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared:

NALCO EUROPE BV, a private limited liability company duly incorporated and validly existing under the laws of The Netherlands, having its registered office in Leiden, The Netherlands, with address at Ir.G. Tjalmaweg 1, 2342 BV Oegstgeest, The Netherlands, registered with the Dutch Trade Register (Kamer van Koophandel) under number 28057490, (the «Sole Shareholder»);

Here represented by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialed ne varietur shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The proxy holder requests the notary to act that:

- (i) The Sole Shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list.
- (ii) As appears from the attendance list, the 13,000 (thirteen thousand) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed.
- (iii) The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 1,000.- so as to raise it from its current amount of EUR 13,000.- to EUR 14,000.- by the creation and the issuance of 40 new shares with a nominal value of EUR 25.- each, subject to the payment of a global share premium amounting to EUR 205,372,034.-;
2. Subscription, intervention of the sole shareholder of the Company and issuance of 40 new shares with a nominal value of EUR 25.- each by a contribution in kind by the sole shareholder of 199 shares it holds in NALCO ACQUISITION ONE;
3. Subsequent amendment of article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the capital of the Company;
4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the existing Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,000.- (one thousand Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 13,000.- (thirteen thousand euro) to EUR 14,000.- (fourteen thousand euro) by the creation and the issuance of 40 (forty) new shares of the Company, with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, subject to the payment of a global share premium amounting to EUR 205,372,034.- (two hundred five million three hundred seventy-two thousand thirty-four Euro) the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting of 99,50% of the shares in NALCO ACQUISITION ONE, a private unlimited company duly incorporated and validly existing under the laws of England and Wales, and having its registered office at PO Box 11 Winnington Avenue, Northwich, Cheshire CW8 4DX, United Kingdom, registered with the Companies House under number 04943458 («NAO»), consisting of 199 (one hundred ninety nine) shares of USD 0.01 each, such contributed shares representing 99.50 % of its capital (the «Shares»).

Second resolution

It is resolved to accept the subscription of the increase of capital of EUR 1,000.- (one thousand euro), subject to the payment of a global share premium amounting to EUR 205,372,034.- (two hundred five million three hundred seventy-two thousand thirty-four Euro), by a contribution in kind by the Sole Shareholder consisting of the Shares.

Intervention - Subscription - Payment

The Sole Shareholder, through its proxy holder, declared to subscribe to the above mentioned increase of capital of EUR 1,000.- (one thousand euro) subject to the payment of a global share premium of EUR 205,372,034.- (two hundred five million three hundred seventy-two thousand thirty-four Euro) to be allocated to (i) a distributable item of the balance sheet as share premium up to an amount of EUR 205,371,934.- and (ii) an undistributable item of the balance sheet as legal reserve up to an amount of EUR 100 by subscribing to 40 shares of the Company in consideration for the contribution of the Shares.

Evaluation

The value of this contribution in kind is of EUR 205,373,034.- (two hundred five million three hundred seventy-three thousand thirty-four Euro).

Such contribution has been valued by all the managers of the Company, pursuant to a statement of contribution value which has been produced to the notary.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary.

Managers' intervention

Thereupon intervened:

Stephen N. Landsman, Riccardo Moraldi and Michele Canepa, acting as managers of the Company, each of them represented here by Annick Braquet, prenamed, by virtue of a power of attorney.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their liabilities, engaged as managers of the Company by reason of the contribution in kind described above, expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective transfer of the Shares, and confirm the validity of the subscription and payment.

Fixed Rate Tax exemption request

Considering that it concerns the capital increase of a Luxembourg private limited liability company by a contribution in kind consisting of 99.50% of the share capital of a company having its registered office or its effective management seat in the European Union, whereby the Company will hold 99.50 % of the shares of this company as shareholder, the Company expressly requests to benefit from the exemption provided for by Article 4-2 (four-two) of the law of December 29, 1971, as amended, which provides for capital duty exemption in such case.

Declaration

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in Article 4-2 of the law of December 29, 1971 in order to obtain the capital duty exemption of the contribution in kind and states explicitly that these conditions are fulfilled, on sight of relevant documents, further to the comments and explanations exposed to him and considering the context of such operation.

The documentation related to the true and unconditional transmission of the shares constituting the contributed asset has been considered convincing and sufficient and the contribution is therefore effectively implemented.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution having been fully carried out, the Sole Shareholder resolved to amend article 5 of the articles of association of the Company to read as follows:

« Art. 5. Corporate capital.

5.1 The share capital is fixed at EUR 14,000.- (fourteen thousand euro) represented by 560 (five hundred and sixty) shares (the «Shares») with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, totally paid up.

5.2 The capital may be changed at any time by a decision of the shareholder(s) in accordance with article 12 of the Articles.

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.»

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 6,000.-

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, they signed together with us, the notary, and the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le cinq juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée luxembourgeoise NALCO LUXEMBOURG HOLDINGS S.à r.l., constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 mars 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés C numéro 1118 du 11 juin 2007, ayant son siège social au 3-5, Place Wilson Churchill, L-1340 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 126.503. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 14 juin 2007, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu:

NALCO EUROPE BV, une société à responsabilité limitée de droit des Pays-Bas, ayant son siège social à Ir.G. Tjalmaweg 1, 2342 BV Oegstgeest, Leiden, Pays Bas, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des Pays-Bas (Kamer van Koophandel) sous le numéro 28057490 (l'«Associé Unique»);

ici représentée par Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Le mandant, prie le notaire d'acter que:

(i) L'Associé Unique, présent ou représenté, et le nombre de parts sociales détenues sont renseignés dans une liste de présence.

(ii) Il ressort de la liste de présence que les 13.000 (treize mille) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informé.

(iii) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 1.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 13.000,- à EUR 14.000,- par la création et l'émission de 40 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission globale de EUR 205.372.034,-;

2. Souscription, intervention de l'associé unique de la Société et émission de 40 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, par apport en nature de toutes les actions détenues par l'Associé Unique dans la société NALCO ACQUISITION ONE;

3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société en vue de refléter l'augmentation du capital social de la Société;

4. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 1.000,- (mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 13.000,- (treize mille Euros) à EUR 14.000,- (quatorze mille Euros) par la création et l'émission de 40 (quarante) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission globale de EUR 205.372.034,- (deux cent cinq millions trois cent soixante-douze mille trente-quatre Euros), le tout devant être pleinement libéré par un apport en nature consistant en 99.50% des actions de NALCO ACQUISITION ONE, une société à responsabilité illimitée de droit britannique, ayant son siège social au PO Box 11 Winnington Avenue, Northwich, Cheshire CW8 4DX, Royaume-Uni, immatriculée auprès du Companies House sous le numéro 04943458 («NAO»), les 199 (cent quatre vingt dix neuf) actions de 0.01 Dollars Américains ainsi apportées représentant le 99.50% de son capital social (les «Actions»)

Deuxième résolution

Il est décidé d'accepter la souscription à l'augmentation de capital de EUR 1.000,- (mille Euros) moyennant le paiement d'une prime d'émission globale de EUR 205.372.034,- (deux cent cinq millions trois cent soixante-douze mille trente-quatre Euros) par un apport en nature par l'Associé Unique des Actions.

Intervention - Souscription - Paiement

L'Associé Unique, représenté par son mandant, a déclaré souscrire à l'augmentation de capital susmentionnée d'un montant de EUR 1.000,- (mille Euros) moyennant le paiement d'une prime d'émission globale de EUR 205.372.034,- (deux cent cinq millions trois cent soixante-douze mille trente-quatre Euros) devant être allouée à (i) un poste distribuable du bilan à titre de prime d'émission pour un montant de EUR 205.371.934,- et (ii) à un poste non distribuable du bilan à titre de réserve légale pour un montant de EUR 100,- par la souscription de 40 nouvelles parts sociales de la Société en contrepartie des Actions.

Evaluation

L'apport est évalué à EUR 205.373.034,- (deux cent cinq millions trois cent soixante-treize mille trente-quatre Euros).

Cet apport a été évalué par tous les gérants de la Société, conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport qui a été fournie au notaire.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire instrumentant.

Intervention des gérants

Ci-après sont intervenus:

Stephen N. Landsman, Riccardo Moraldi et Michele Canepa, agissant en leur qualité de gérants de la Société, chacun étant représenté par Emmanuel Natale en vertu d'une procuration.

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, engagée en leur qualité de gérants de la Société en raison de l'apport en nature décrit ci-dessus, marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, son évaluation, et le transfert effectif des Actions, et confirment la validité de la souscription et du paiement.

Requête en exonération des droits d'apport

Considérant qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'une société de droit luxembourgeois par apport en nature consistant en 99.50% des actions d'une société ayant son siège social ou son siège de direction effective au sein de l'Union Européenne, à la suite duquel la Société détiendra 99.50% des actions de cette société en tant qu'actionnaire unique, la Société requiert expressément le bénéfice de l'exemption prévue par l'article 4-2 (quatre - deux) de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée qui prévoit une exemption de droit d'apport dans un tel cas.

Déclaration

Le notaire déclare qu'il a vérifié l'existence des conditions listées à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 afin d'obtenir une exemption de droit d'apport et acte explicitement que ces conditions sont remplies au regard des documents pertinents, suite aux commentaires et explications qui lui ont été fournies en considérant le contexte d'une telle opération.

La documentation relative à la transmission effective et inconditionnelle des actions apportées a été considérée comme convaincante et suffisante et en conséquence l'apport est effectivement réalisé.

Troisième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent et l'apport ayant été pleinement effectué, l'Associé Unique a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

« Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à EUR 14.000,- (quatorze mille euros), représenté par 560 (cinq cent soixante) parts sociales (les «Parts Sociales») ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune, et sont pleinement libérées.

5.2 Le capital peut être modifié à tout moment par une décision du/des associé(s) en conformité avec l'article 12 des présents Statuts.

5.3 Toutes les Parts Sociales ont des droits égaux.

5.4 La société peut procéder au rachat de ses Parts Sociales dans les limites prévues par la Loi.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ EUR 6.000,-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: A. Braquet, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, Relation: LAC/2007/18179. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007125519/242/219.

(070144294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Falcon II Real Estate Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 200.000,00.

Siège social: L-8009 Strassen, 21, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 127.451.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007125297/242/13.

(070143543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Nimie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 32.362.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007125267/242/12.

(070143480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Aetos Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 129.042.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n^o 49078 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007125235/211/11.

(070143210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Barclays Luxembourg Finance Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 125.421.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2007.

P. Frieders

Notaire

Référence de publication: 2007125220/212/12.

(070143824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Vodafone Procurement Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Vodafone International F.S.à r.l.).**

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 97.920.

In the year two thousand and seven, on the second of August,
Before us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered to the Luxembourg Trade and Companies Register under section B number 79.256,

here represented by Mr Alexandre Gobert, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 25 July 2007.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the mandatory of the appearing person and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of VODAFONE INTERNATIONAL F S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B number 97.920, incorporated

pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, on 22 December 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 30 January 2004, number 123. The articles of incorporation have been amended pursuant to a deed of the same notary on 16 March 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 27 July 2005, number 749.

The appearing party representing the whole share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole member decides to change the purpose of the Company as follows:

The purpose of the Company is to be a procurement and supply chain management company for the VODAFONE group as well as the companies affiliated or associated with the VODAFONE group either by minority shareholding or by contractual arrangements.

In carrying out this activity, the Company will purchase and sell any type of materials and services required by the VODAFONE group and by the companies affiliated or associated, for their business, including but not limited to network equipment, network infrastructure, core and transmission, network operations, IT infrastructure, IT professional services, software, equipment and services, devices and SIM cards, content (music downloads, mobile TV, ring tones and other data), sales and marketing services, property services (facilities management, capital projects, property leasing), corporate services (advisory, consultancy and legal services), utilities, accommodation, travel, fleet services.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Second resolution

As a consequence of the previous resolution, article 2 of the articles of association is amended and will be read as follows:

«The purpose of the Company is to be a procurement and supply chain management company for the VODAFONE group as well as the companies affiliated or associated with the VODAFONE group either by minority shareholding or by contractual arrangements.

In carrying out this activity, the Company will purchase and sell any type of materials and services required by the VODAFONE group and by the companies affiliated or associated, for their business, including but not limited to network equipment, network infrastructure, core and transmission, network operations, IT infrastructure, IT professional services, software, equipment and services, devices and SIM cards, content (music downloads, mobile TV, ring tones and other data), sales and marketing services, property services (facilities management, capital projects, property leasing), corporate services (advisory, consultancy and legal services), accommodation, travel, fleet services.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.»

Third resolution

The sole member decides to change the name of the Company into VODAFONE PROCUREMENT COMPANY S.à r.l.

Fourth resolution

As a consequence of the previous resolution, article 4 of the articles of association is amended as follows:

«The Company will assume the name of VODAFONE PROCUREMENT COMPANY S.à r.l.».

Fifth resolution

The sole member decides to increase the share capital of the Company from its current amount of thirteen thousand euro (EUR 13,000.-) to an amount of twenty-five million euro (EUR 25,000,000.-) by the issue of twenty-four thousand nine hundred and eighty-seven (24,987) shares, each having a par value of one thousand euro (EUR 1,000.-).

The twenty-four thousand nine hundred and eighty-seven (24,987) new shares have been subscribed by the sole member of the Company, VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG S.à r.l., defined above, at a price of one thousand euro (EUR 1,000.-) per share.

VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG S.à r.l. is duly represented by Alexandre Gobert, by virtue of the above mentioned proxy.

The shares subscribed have been paid up in cash by the subscribers so that the total sum of (EUR 24,987,000.-) is at the disposal of the company as has been proved to the undersigned notary.

Sixth resolution

As a consequence of the previous resolution, article 6 of the articles of association is amended as follows:

«The Company's share capital is set at twenty-five million euro (EUR 25,000,000.-) represented by twenty-five thousand (25,000) shares with a par value of one thousand euro (EUR 1,000.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary meetings».

Seventh resolution

The sole member decides to accept the resignations of the following managers of the Company:

1. Mr Marinus Minderhoud.
2. Mr Jan de Geus.
3. Mr Guy Harles.

Eighth resolution

The sole member decides to appoint as managers of the Company for an undetermined duration:

1. Mr Tim Williams, born on 22 August 1962 in Northampton (United-Kingdom), Head of Strategy and Change, Global Supply Chain Management, residing at Shepherds Cottage, Shepherds Lane, Hurley, Berkshire, SL6 5NG, England (United Kingdom);

2. Mr Detlef Schultz, born on 5 March 1958 in Siegen (Germany), Director, Global Supply Chain Management, residing at Ashby Tydehams, Newbury, Berkshire RG14 6JT, England (United Kingdom);

3. Mr Dominique Rousseau, born on 23 August 1965 in Nantes (France), Director, Supply Chain Mobile Networks, residing at 9, rue du regard, F-60580 Coye-la-Forêt (France).

Mr Christian Billon and Mr Olivier Hamou remain managers of the Company.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, this mandatory signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le deux août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG S.à r.l., une société constituée et existant sous les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 79.256,

ici représentée par M. Alexandre Gobert, demeurant Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 25 juillet 2007,

La procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

La comparante est l'associée unique de VODAFONE INTERNATIONAL F.S.à r.l (la «Société»), société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 97.920, dûment constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 2003 et publié le 30 janvier 2004 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 123. Les statuts de la Société ont été modifiés par acte du même notaire en date du 16 mars 2005, publié le 27 juillet 2005 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 749.

Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la Société comme suit:

L'objet de la Société est d'agir en tant que société de fourniture (centrale d'achat) et de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour le groupe de VODAFONE aussi bien que pour les sociétés apparentées ou associées au groupe VODAFONE, soit par participation minoritaire, soit par contrats.

Dans la mise en œuvre de cette activité, la Société achètera et vendra tout type de matériel et de services demandé par le groupe de VODAFONE et par les sociétés apparentées ou associées, pour leurs activités, notamment l'équipement de réseau, l'infrastructure de réseau, le noyau et la transmission, les opérations de réseau, l'infrastructure informatique, les services professionnels informatiques, les logiciels, l'équipement et les services, les dispositifs et les cartes SIM, le contenu (téléchargements de musique, TV mobile, sonneries et autres données), les ventes et les services de vente, les services relatifs à l'immobilier (gestion d'équipements, investissements immobiliers, location d'immeubles), les services de fourniture, les services aux sociétés (avis, consultation et services juridiques), le logement, les voyages, les services de parc de voitures.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'article 2 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«L'objet de la Société est d'agir en tant que société de fourniture (centrale d'achat) et de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour le groupe VODAFONE aussi bien que pour les sociétés apparentées ou associées au groupe VODAFONE, soit par participation minoritaire, soit par contrats.

Dans la mise en oeuvre de cette activité, la Société achètera et vendra tout type de matériel et de services demandé par le groupe VODAFONE et par les sociétés apparentées ou associées, pour leurs activités, notamment l'équipement de réseau, l'infrastructure de réseau, le noyau et la transmission, les opérations de réseau, l'infrastructure informatique, les services professionnels informatiques, les logiciels, l'équipement et les services, les dispositifs et les cartes SIM, le contenu (téléchargements de musique, TV mobile, sonneries et autres données), les ventes et les services de vente, les services relatifs à l'immobilier (gestion d'équipements, investissements immobiliers, location d'immeubles), les services aux sociétés (avis, consultation et services juridiques), les services de fourniture, le logement, les voyages, les services de parc de voitures.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de changer la dénomination sociale de la Société en VODAFONE PROCUREMENT COMPANY S.à r.l

Quatrième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'article 4 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«La Société prend la dénomination de VODAFONE PROCUREMENT COMPANY S.à r.l.».

Cinquième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de son montant actuel de treize mille euros (EUR 13.000,-) à un montant de vingt-cinq millions d'euros (EUR 25.000.000,-) par l'émission de vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-sept (24.987) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-).

Les vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-sept (24.987) parts sociales nouvelles ont été souscrites par l'associé unique de la Société, VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG S.à r.l., définie ci-avant, au prix de mille euros (EUR 1.000,-) par part sociale.

VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG S.à r.l. est dûment représentée par Alexandre Gobert, en vertu de la procuration mentionnée ci-dessus.

Les parts sociales ainsi souscrites ont été libérées en espèces, de sorte que la somme de vingt quatre millions neuf cent quatre-vingt-sept mille euros (EUR 24.987.000,-) se trouve à la disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Sixième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est fixé à vingt-cinq millions d'euros représenté par vingt-cinq mille(25.000) parts sociales, d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.»

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.».

Septième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission des gérants suivants:

1. M. Marinus Minderhoud.
2. M. Jan de Geus.
3. M. Guy Harles.

Huitième résolution

L'associé unique décide de nommer comme gérants pour une durée indéterminée:

1. M. Tim Williams, né le 22 août 1962 à Northampton (Royaume-Uni), Head of Strategy and Change, Global Supply Chain Management, demeurant à Shepherds Cottage, Shepherds Lane, Hurley, Berkshire, SL6 5NG, Angleterre (Royaume-Uni);

2. M. Detlef Schultz, né le 5 mars 1958 à Siegen (Allemagne), Director, Global Supply Chain Management, demeurant à Ashby Tydehams, Newbury, Berkshire RG14 6JT, Angleterre (Royaume-Uni);

3. M. Dominique Rousseau, né le 23 août 1965 à Nantes (France), Director, Supply Chain Mobile Networks, demeurant 9, rue du regard, F-60580 Coye-la-Forêt (France).

M. Christian Billon and M. Olivier Hamou restent gérants de la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande du comparant que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, que le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Gobert, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2007. LAC/2007/22407. — Reçu 249.870 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007125612/5770/197.

(070144513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

SOF European Hotel Co-Invest Holdings III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 130.462.

—
RECTIFICATIF

In the year two thousand and seven, on the seven of August.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned

Appears:

Rachel Uhl, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Acting, by virtue of the proxies being annexed at the here aftermentioned deed of the 7th of June 2007, for and on behalf of the partners owning ail the shares issued by SOF EUROPEAN HOTEL CO-INVEST HOLDINGS III, S.à r.l. (the «Company»), a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated by a deed acted on the 7th day of June, 2007, not yet registered with the Luxembourg Registre du Commerce et des Sociétés and not yet published in the Luxembourg Mémorial Cf Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing requests the notary to act as follows

By deed enacted on June 7, 2007, the prenamed 1-3/1-2 HOLDINGS 2, L.P. has subscribed 375 shares in the share capital of the Company.

It results of later verifications that a material error occurred in the name of this shareholder.

As matter of fact, the shareholding before the rectification appeared as follows Shareholders

1-3/1-2 HOLDINGS 2, L.P.	375
SOF-VII EUROPEAN HOTEL HOLDINGS III, S.à r.l.	<u>125</u>
Total	500

Number of shares

After the rectification, which shall have retroactive effect as of the date of incorporation of the Company, the accurate name of one of the shareholder is 1-3/1-2 EUROPEAN HOLDINGS 2, L.P. and the shareholding of the Company is consequently set as follows:

Shareholders

1-3/1-2 EUROPEAN HOLDINGS 2, L.P.	375
SOF-VII EUROPEAN HOTEL HOLDINGS III, S.à r.l.	<u>125</u>
Total	500

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le sept août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

Rachel Uhl, juriste, avec adresse professionnelle à 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Agissant, en vertu des procurations annexées à l'acte ci-après mentionné du 7 juin 2007, pour et au nom des associés propriétaires de l'intégralité des parts sociales émises par la société SOF EUROPEAN HOTEL COINVEST HOLDINGS III, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée suivant acte reçu le 7 juin 2007, en cours d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, pas encore publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Lequel a requis le notaire d'acter ce qui suit:

Par acte en date du 7 juin 2007, la société 1-3/1-2 HOLDINGS 2, L.P. a souscrit 375 parts sociales dans le capital social de la Société.

Il résulte de vérifications effectuées ultérieurement qu'une erreur matérielle a été commise dans le nom de cet actionnaire.

En fait, la répartition des parts avant rectification était la suivante Associés

1-3/1-2 HOLDINGS 2, L.P.	375
SOF-VII EUROPEAN HOTEL HOLDINGS III, S.à r.l.	<u>125</u>
Total	500

Suite à la rectification, qui prend effet rétroactif à la date de la constitution de la Société, le nom correct de l'actionnaire est 1-3/1-2 EUROPEAN HOLDINGS 2, L.P. et par conséquent la répartition des parts de la Société est la suivante Associés

1-3/1-2 EUROPEAN HOLDINGS 2, L.P.	375
SOF-VII EUROPEAN HOTEL HOLDINGS III, S.à r.l.	<u>125</u>
Total	500

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture fait à la comparante, elle a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2007, LAC/2007/22032. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007126275/211/76.

(070145871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

KCTG Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3401 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen.

R.C.S. Luxembourg B 131.747.

In the year two thousand and seven, on the twenty-eighth of September.

Before US Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GP S.à r.l. & PARTNERS SCS, a partnership with registered office at Zone Industrielle Riedgen, L-3401 Dudelange, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 131.345,

here represented by Mr. Olivier Ferres, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on September 28th, 2007.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company established in the Grand Duchy of Luxembourg under the name of KCTG HOLDINGS I S.à r.l. (the «Company»), with registered office at Zone Indus-

trielle Riedgen, L-3401 Dudelange, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is under process, incorporated pursuant to a deed of the Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, of August 21, 2007, not yet published in the Mémorial C.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of one Euro (€ 1.-) each.

III. The Sole Shareholder resolved to increase, with effect as from September 30, 2007, the corporate capital by four hundred and three million eighty-seven thousand one hundred fifty-seven Euro (€ 403,087,157.-) to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) to four hundred and three million ninety-nine thousand six hundred fifty-seven Euro (€ 403,099,657.-) by creation and issue of:

- two hundred thirty-six million four hundred eighty-eight thousand nine hundred fifty-two (236,488,952) Class A shares of one Euro (€ 1.-) each;
- one hundred and nine million five hundred eighty-two thousand two hundred twenty-nine (109,582,229) Class B shares of one Euro (€ 1.-) each;
- forty-five million six hundred nineteen thousand four hundred eighty-four (45,619,484) Class C shares of one Euro (€ 1.-) each;
- eleven million three hundred ninety-six thousand four hundred ninety-two (11,396,492) Class D shares of one Euro (€ 1.-) each.

Subscription - Payment

Thereupon KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GP S.à r.l. & PARTNERS SCS, as sole shareholder of the Company, subscribed, with effect as from September 30, 2007, all two hundred thirty-six million four hundred eighty-eight thousand nine hundred fifty-two (236,488,952) new Class A shares; all one hundred and nine million five hundred eighty-two thousand two hundred twenty-nine (109,582,229) new Class B shares, all forty-five million six hundred nineteen thousand four hundred eighty-four (45,619,484) new Class C shares and all eleven million three hundred ninety-six thousand four hundred ninety-two (11,396,492) new Class D shares and fully paid them up at their nominal value of one Euro (€ 1.-) each for an aggregate amount of four hundred and three million eighty-seven thousand one hundred fifty-seven Euro (€ 403,087,157.-), by contribution in kind of all its assets and liabilities (entire property), which are hereby transferred to the Company at the value of four hundred forty-three million three hundred ninety-five thousand eight hundred seventy-three Euro (€ 443,395,873.-).

The sole shareholder resolves to allocate the excess contribution of forty million three hundred eight thousand seven hundred sixteen Euro (€ 40,308,716.-) to the Company's legal reserve.

Evidence of the contribution's existence and value

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given to the undersigned notary by:

- a balance sheet dated September 30, 2007 of KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GP S.à r.l. & PARTNERS SCS certified true and correct by the general partner of KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GP S.à r.l. & PARTNERS SCS;
- a contribution declaration of KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GP S.à r.l. & PARTNERS SCS, attesting that it is the unrestricted owner of the contributed assets and liabilities.

Effective implementation of the contribution

KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GP S.à r.l. & PARTNERS SCS, through its proxy holder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the contributed assets and liabilities and possesses the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;
- the contribution of such assets and liabilities is effective as from September 30, 2007, without qualification;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the assets and liabilities, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Manager's intervention

Thereupon intervened the managers of the Company, duly represented by Mr. Olivier Ferres, prenamed, who require the notary to act as follows:

To acknowledge having been previously informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the contribution in kind described above, expressly agree with the description of this contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

IV. The Sole Shareholder resolved to decrease the Company's share capital by an amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) by cancellation of the twelve thousand five hundred (12,500.-) ordinary shares of one Euro (€ 1.-) each, contributed to the Company in order to avoid that the Company holds its own shares.

V. Pursuant to the above increase and decrease of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall as from September 30, 2007, read as follows:

« **Art. 6. 1st paragraph.** The share capital is fixed at four hundred and three million eighty-seven thousand one hundred fifty-seven Euro (€ 403,087,157.-) represented by:

(i) two hundred thirty-six million four hundred eighty-eight thousand nine hundred fifty-two (236,488,952) Class A shares of one Euro (€ 1.-) each;

(ii) one hundred and nine million five hundred eighty-two thousand two hundred twenty-nine (109,582,229) Class B shares of one Euro (€ 1.-) each;

(iii) forty-five million six hundred nineteen thousand four hundred eighty-four (45,619,484) Class C shares of one Euro (€ 1.-) each;

(iv) eleven million three hundred ninety-six thousand four hundred ninety-two (11,396,492) Class D shares of one Euro (€ 1.-) each,

all of which are fully paid up and with the respective rights defined under articles 8, 17 and 18 of the Articles.»

VI. The Sole Shareholder resolved to restate article 8 of the articles of association of the Company to give it henceforth the following content:

« **Art. 8.** Each share entitles its owner to the rights in the profits and assets of the Company as defined under articles 17 and 18 of the Articles.»

VII. The Sole Shareholder resolved to restate article 17 of the Articles of association of the Company to give it henceforth the following content:

« **Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

The single shareholder or the general meeting of the shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of in compliance with the following provisions:

(i) The Class A shares shall be entitled exclusively to all results directly derived from the Company's holding of class A shares of KOCH CTG S.à r.l., a private limited liability company established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at Zone Industrielle Riedgen, L-3401 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 90.563 (KOCH CTG S.à r.l.).

(ii) The Class B shares shall be entitled exclusively to all results directly derived from the Company's holding of class B shares of KOCH CTG S.à r.l.

(iii) The Class C shares shall be entitled exclusively to all results directly derived from the Company's holding of class C shares of KOCH CTG S.à r.l.

(iv) The Class D shares shall be entitled exclusively to all results directly derived from the Company's holding of class D shares of KOCH CTG S.à r.l., and any remaining results of the Company.

The single shareholder or the general meeting of shareholders may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the Board of Managers may pay out an advance payment on dividends. The Board of Managers fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.»

VIII. The Sole Shareholder resolved to restate article 18 of the Articles of association of the Company to give it henceforth the following content:

« **Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

After payment of all debts of and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders as per the provisions of the foregoing article 17, including results and underlying assets.»

Variable rate capital tax exemption request

Insofar the contribution in kind consists of all the assets and liabilities of a company incorporated in the European Community (Luxembourg) to another company incorporated in the European Community (Luxembourg), the Company refers to article 4-1 of the law dated December 29th, 1971, which provides for capital tax exemption.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at seven thousand five hundred Euro (€ 7,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille et sept, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GP S.à r.l. & PARTNERS SCS, une société en commandite simple, avec siège social à Zone Industrielle Riedgen, L-3401 Dudelange, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.345,

ici représentée par Monsieur Olivier Ferres, employé, avec adresse professionnelle à 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée le 28 septembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination de KCTG HOLDINGS I S.à r.l. (la «Société»), avec siège social à Zone Industrielle Riedgen, L-3401 Dudelange, dont l'inscription auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 août 2007, non encore publié au Mémorial C.

II. Le capital social de cette Société est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (€ 1,-) chacune.

III. L'associée unique décide d'augmenter, avec effet au 30 septembre 2007, le capital social à concurrence de quatre cent trois millions quatre-vingt-sept mille cent cinquante-sept euros (€ 403.087.157,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) à quatre cent trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille six cent cinquante-sept euros (€ 403.099.657,-) par la création et l'émission de:

- deux cent trente-six millions quatre cent quatre-vingt-huit mille neuf cent cinquante-deux (236.488.952) parts sociales de Catégorie A d'une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune.

- cent neuf millions cinq cent quatre-vingt-deux mille deux cent vingt-neuf (109.582.229) parts sociales de Catégorie B d'une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune.

- quarante-cinq millions six cent dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-quatre (45.619.484) parts sociales de Catégorie C d'une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune.

- onze millions trois cent quatre-vingt-seize mille quatre cent quatre-vingt-douze (11.396.492) parts sociales de Catégorie D d'une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune.

Souscription - Libération

KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GP S.à r.l. & PARTNERS SCS, prénommée, comme seule associée de la Société, souscrit, avec effet au 30 septembre 2007, toutes les deux cent trente-six millions quatre cent quatre-vingt-huit mille neuf cent cinquante-deux (236.488.952) nouvelles parts sociales de Catégorie A, toutes les cent neuf millions cinq cent quatre-vingt-deux mille deux cent vingt-neuf (109.582.229) nouvelles parts sociales de Catégorie B, toutes les quarante-cinq millions six cent dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-quatre (45.619.484) nouvelles parts sociales de Catégorie C et toutes les onze millions trois cent quatre-vingt-seize mille quatre cent quatre-vingt-douze (11.396.492) nouvelles parts sociales de Catégorie D et les libère intégralement à leur valeur nominale unitaire d'un euro (€ 1,-) chacune, pour un montant total de quatre cent trois millions quatre-vingt-sept mille cent cinquante-sept euros (€ 403.087.157,-) par apport en nature de tous ses actifs et tous les passifs (universalité de patrimoine) lesquels sont par la présente transférés à la Société à la valeur de quatre cent quarante-trois millions trois cent quatre-vingt-quinze mille huit cent soixante-treize euros (€ 443.395.873,-).

L'associé unique décide d'allouer l'apport excédentaire de quarante millions trois cent huit mille sept cent seize euros (€ 40.308.716,-) à la réserve légale de la Société.

Preuve de l'existence et valeur de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donné au notaire soussigné par:

- un bilan au 30 septembre 2007 de KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GP S.à r.l. & PARTNERS SCS, certifié «sincère et véritable» par son associé commandité;

- une déclaration d'apport de KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GP S.à r.l. & PARTNERS SCS, prénommée, certifiant qu'elle est propriétaire sans restrictions des actifs et passifs apportés.

Réalisation effective de l'apport

KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GP S.à r.l. & PARTNERS SCS, par son mandataire, déclare que:

- elle est seule propriétaire sans restrictions des actifs et passifs apportés et possède les pouvoirs d'en disposer, ceux-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- l'apport de ces actifs et passifs effectivement réalisé sans réserves avec effet au 30 septembre 2007;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation des actifs et passifs, aux fins d'effectuer leur transfert et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tous tiers.

Intervention des gérants

Sont alors intervenus les gérants de la Société, ici représentés par Monsieur Olivier Ferres, prénommé, qui prient le notaire d'acter que:

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la Société en raison de l'apport en nature décrit ci-dessus, ils consentent expressément à la description de l'apport en nature, sur son évaluation et confirment la validité de la souscription et de la libération.

IV. L'associé unique décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) par l'annulation de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune, afin d'éviter que la Société ne détienne des parts sociales en propre.

V. Suite à l'augmentation et à la réduction de capital ci-dessus, l'article 6, premier alinéa des statuts de la Société est modifié pour adopter à partir du 30 septembre 2007 la teneur suivante:

« **Art. 6. premier paragraphe.** Le capital social est fixé à quatre cent trois millions quatre-vingt-sept mille cent cinquante-sept euros (€ 403.087.157,-) représenté par:

(i) deux cent trente-six millions quatre cent quatre-vingt-huit mille neuf cent cinquante-deux (236.488.952) parts sociales de Catégorie A d'une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune;

(ii) cent neuf millions cinq cent quatre-vingt-deux mille deux cent vingt-neuf (109.582.229) parts sociales de Catégorie B d'une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune;

(iii) quarante-cinq millions six cent dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-quatre (45.619.484) parts sociales de Catégorie C d'une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune;

(iv) onze millions trois cent quatre-vingt-seize mille quatre cent quatre-vingt-douze (11.396.492) parts sociales de Catégorie D d'une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune,

chaque part sociale étant entièrement libérée et avec les droits respectifs définis aux articles 6, 17 et 18 des statuts de la Société.»

VI. L'associé unique décide de reformuler l'article 8 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 8.** Chaque part sociale confère à son propriétaire les droits dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social tels que définis aux articles 17 et 18 des Statuts.»

VII. L'associé unique décide de reformuler l'article 17 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 17.** Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets au respect des dispositions suivantes:

(i) Les parts sociales de Catégorie A bénéficient de l'exclusivité des résultats dérivés directement de la participation de la Société dans les parts de catégorie A de KOCH CTG S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social à Zone Industrielle Riedgen, L-3401 Dudelange, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.563 (KOCH CTG S.à r.l.).

(ii) Les parts sociales de Catégorie B bénéficient de l'exclusivité des résultats dérivés directement de la participation de la Société dans les parts de catégorie B de KOCH CTG S.à r.l.

(iii) Les parts sociales de Catégorie C bénéficient de l'exclusivité des bénéfices dérivés directement de la participation de la Société dans les parts de catégorie C de KOCH CTG S.à r.l.

(iv) Les parts sociales de Catégorie D bénéficient de l'exclusivité des bénéfices dérivés directement de la participation de la Société dans les parts de catégorie D de KOCH CTG S.à r.l. ainsi que de tous autres résultats de la Société.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Le Conseil de Gérance peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi.

Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.»

VIII. L'associé unique décide de reformuler l'article 18 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, le boni de liquidation sera réparti entre tous les associés conformément aux dispositions de l'article 17, incluant les résultats et les actifs sous-jacents.»

Requête en exonération du droit d'apport proportionnel

Dans la mesure où l'apport en nature consiste dans la totalité des actifs et passifs d'une société ayant son siège social dans la Communauté Européenne (Luxembourg) à une autre société ayant son siège social dans la Communauté Européenne (Luxembourg), la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille cinq cents euros (€ 7.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: O. Ferres, F. Kessler.

Enregistré à Esch-Alzette, le 2 octobre 2007, Relation: EAC/2007/11914. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 octobre 2007.

F. Kessler.

Référence de publication: 2007126280/219/271.

(070146206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

Phoenix III Mixed O, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.723.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007125109/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05714. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Phoenix A3 - Kaiser-Wilhelm Strasse, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.714.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007125108/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05708. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Phoenix A1 - Seestrasse, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.712.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007125107/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05715. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Phoenix A1 - Seestrasse, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.712.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007125106/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05717. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Europe Universal Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 29, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 106.928.

L'an deux mille sept, le trois octobre.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme EUROPE UNIVERSAL HOLDING, ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy,

Constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Paul Decker, de résidence Luxembourg-Eich, en date du 10 mars 2005, publié au Mémorial C numéro 748 du 27 juillet 2005, et inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 106.928.

L'assemblée est présidée par Monsieur Yves Disiviscour, expert-comptable, demeurant à Mersch, qui désigne comme secrétaire Madame Christine Noël, clerc de notaire, demeurant à B-Morhet.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Nico Simon, clerc de notaire, demeurant à Weiswampach.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents et/ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les sept cents (700) actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1.- Transfert du siège social et modification afférente de l'article 2 des statuts.
- 2.- Acceptation de la démission des administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs.
- 3.- Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination d'un nouveau commissaire.

L'assemblée, ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-7535 Mersch, 29, rue de la Gare.

En conséquence, la première phrase de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établi dans la commune de Mersch.»

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs et leur donne décharge pleine et entière pour leur mission jusqu'à ce jour.

Elle nomme comme nouveaux administrateurs pour une durée six années:

- 1.- Monsieur Yves Disiviscour, expert-comptable, demeurant à L-7535 Mersch, 29, rue de la Gare,
- 2.- la société à responsabilité limitée INTARIS S.à r.l., ayant son siège à L-7540 Rollingen/Mersch, 113, rue de Luxembourg, avec comme représentant permanent Monsieur Yves Scharle, comptable, demeurant à Rollingen/Mersch.
- 3.- la société à responsabilité limitée TRUST INVESTMENT PARTNER S. à r.l. ayant son siège social à L-7535 Mersch, 29, rue de la Gare, avec comme représentant permanent Monsieur Yves Disiviscour, préqualifié.

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes et lui donne pleine et entière décharge pour sa mission jusqu'à ce jour.

Elle nomme comme nouveau commissaire aux comptes pour une durée de six années: la société à responsabilité limitée ACCOUNTING PARTNERS S. à r. l., ayant son siège social à Rollingen/Mersch, 113, rue de Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ mille (1.000,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures ils ont signé les présentes avec le notaire.

Signé: Y. Disiviscour, C. Noël, Simon, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 5 octobre 2007, Relation: MER/2007/1395. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 octobre 2007.

U. Tholl.

Référence de publication: 2007126239/232/58.

(070145083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

LBREM II Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 132.612.

—
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the fifth of October.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

LBREM II BERMUDA HOLDINGS L.P., a limited partnership, having its registered office at Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM CX, Bermuda, registered with the Bermuda Registrar of Companies under number 40672,

here represented by Mr Régis Galiotto, employee, with professional address at 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg by virtue of a proxy given on September 25, 2007.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

A. Purpose - duration - name - registered office

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become shareholders in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the «Company») which shall have the status of a securitisation company (société de titrisation) within the meaning of the law of 22 March 2004 on securitisation (the «Securitisation Law»), and which shall be governed by the Securitisation Law, the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the «Companies Law»), as well as by the present articles of association (the «Articles»).

Art. 2. The sole purpose of the Company is to enter into one or more securitisation transactions within the meaning of the Securitisation Law and the Company may, in this context, assume risks, existing or future, relating to the holding of assets, whether movable or immovable, tangible or intangible, as well as risks resulting from the obligations assumed by third parties or relating to all or part of the activities of third parties, in one or more transactions or on a continuous basis. The Company may assume those risks by acquiring the assets, guaranteeing the obligations or by committing itself in any other way. It may also transfer, to the extent permitted by law and these articles of incorporation, dispose of the claims and other assets it holds, whether existing or future, in one or more transactions or on a continuous basis.

The Company may, in this same purpose, acquire, dispose of and invest in loans, stocks, bonds, debentures, obligations, notes, advances, shares, warrants and other securities. The Company may grant pledges, other guarantees or security of any kind to Luxembourg or foreign entities involved in such securitisation transaction and enter into securities lending activity on an ancillary basis.

The Company may perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil and develop its purpose, as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of LBREM II EUROPE S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Senningerberg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

B. Share capital - shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by fifty (50) class A ordinary shares, fifty (50) class B ordinary shares, fifty (50) class C ordinary shares, fifty (50) class D ordinary shares, fifty (50) class E ordinary shares, fifty (50) class F ordinary shares, fifty (50) class G ordinary shares, fifty (50) class H ordinary shares, fifty (50) class I ordinary shares, fifty (50) class J ordinary shares, all with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

The shares thus issued may be expressed as being exclusively related to one or more specific compartments of the Company.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Compartments

Art. 12. The Board of Managers of the Company may create one or more compartments within the Company (the «Compartment» or the «Compartments»). Each Compartment shall, unless otherwise provided for in the resolution of the Board of Managers creating such compartment, correspond to a distinct part of its assets and liabilities. The resolution of the Board of Managers creating one or more Compartments within the Company, as well as any subsequent amendments thereto shall be binding as of the date of such resolutions against any third party.

As between shareholders and creditors, each Compartment of the Company shall be treated as a separate entity. Rights of shareholders and creditors of the Company that (i) have, when coming into existence, been designated as relating to a Compartment or (ii) have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of a Compartment are, except if otherwise provided for in the resolution of the Board of Managers having created the relevant Compartment, strictly limited to the assets of that Compartment and which shall be exclusively available to satisfy such shareholders and creditors. Creditors and shareholders of the Company whose rights are not related to a specific Compartment of the Company shall have no rights to the assets of any such Compartment.

Unless otherwise provided for in the resolution of the Board of Managers of the Company having created such Compartment, no resolution of the Board of Managers of the Company may be taken to amend the resolution having created such Compartment or to take any other decision directly affecting the rights of the shareholders or creditors whose rights relate to such Compartment without the prior approval of all shareholders or creditors whose rights relate to this Compartment. Any decision of the Board of Managers taken in breach of this provision shall be void.

The Company may issue securities whose value or yield is linked to specific compartments, assets or risks, or whose repayment is subject to the repayment of other instruments, certain claims or certain categories of shares.

D. Management

Art. 13. The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders. The manager (s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of office. The managers may be dismissed freely at any time, without any legitimate reason («cause legitime»).

In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers (the «Board of Managers») divided into two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers».

The Company will be bound in all circumstances by its sole manager or in case of plurality of managers by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager, or the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of managers.

The board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

Art. 14. The Board of Managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers.

In dealing with third parties the Board of Managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.

In case of plurality of managers, written notice of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least twenty-four (24) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the Board of Managers can be convened by any manager. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by cable, telegram, email, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

In case of plurality of managers, the Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and with at least the presence or the representation of one Category A Manager and one Category B Manager.

Any decisions taken by the board of managers shall require a simple majority including at least the favourable vote of one Category A Manager and one Category B Manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

The Board of Managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 15. The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by the chairman or the secretary or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman or the secretary or by two managers.

Art. 16. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.

Art. 17. The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company.

They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

E. Decisions of the sole shareholder - collective decisions of the shareholders

Art. 18. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 19. Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 20. The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Companies Law.

Art. 21. The holders of shares of the Company relating to a specific Compartment of the Company may, at any time, hold general meetings to decide on any matters which relate exclusively to such Compartment.

The holders of shares of the Company relating to the other Compartments of the Company or the holders of shares relating to the Company shall not attend such general meetings.

F. Financial year - annual accounts - distribution of profits

Art. 22. The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 23. Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the Board of Managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

On separate accounts (in addition of the accounts held by the Company in accordance with the Companies Law and normal accounting practice), the Company shall determine at the end of each financial year, a result for each Compartment which will be determined as follows:

The result of each Compartment will consist in the balance of all income, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the relevant Compartment (including capital gains, liquidation surplus, dividends distribution) and the amount of the expenses, losses taxes and other transfers of funds incurred by the Company during this exercise and which can regularly and reasonably be attributed to the management, operation of such Compartment (including fees, costs, corporate income tax on capital gain, expenses relating to dividend distribution).

All income and expenses not attributed to any specific Compartment shall be allocated to all the Company's Compartments on a pro rata basis of the shares issued in each Compartment.

The shareholder(s) will approve such separate accounts simultaneously with the accounts held by the Company in accordance with the Companies Law and normal practice. The eventual excess of the total of the credits on the total of the debits on each of these accounts shall be the available amount, subject to as indicated, of a decision of the shareholder (s), for the payment of dividends to the shares of the corresponding compartment.

Art. 24. Five per cent (5 %) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10 %) of the share capital. The balance will be automatically distributed to the shareholders within a period not exceeding five (5) years.

Payments of distributions shall be made to the shareholders at their addresses in the register of shareholders. Distributions may be paid in such currency and at such time and place that the Board of Managers shall determine from time to time.

The Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shares of a specific Compartment on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Managers showing that sufficient funds are available for distribution in this Compartment, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits deriving from the associated Compartment since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable

reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by the Companies Law or by the Articles.

The general meeting of shareholders may decide to distribute stock dividends in lieu of cash dividends upon such terms and conditions as prescribed by the general meeting.

G. Audit

Art. 25. The Company is audited by a «réviseur d'entreprises», appointed by the general meeting of the shareholders and chosen from the list of approved auditors held by the «Institut des Réviseurs d'Entreprises». The auditor's mandate is limited to one (1) year but may be renewed for an infinite number of times.

H. Dissolution - liquidation

Art. 26. Without prejudice to the provisions contained in article 12 of the Articles, and subject to the authorisation of the shareholders in a shareholders' meeting which may be required when the articles of incorporation of the Company are modified, each compartment of the Company may be put into liquidation and its shares redeemed by a decision of the Board of Managers of the Company without affecting any other existing compartment or the shareholders thereof.

Art. 27. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of each Compartment of the Company held by them.

Art. 28. All matters not governed by the Articles shall be determined in accordance with the Securitisation Law and Companies Law and amendments thereto.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2008.

Subscription - payment

The articles of association having thus been established, LBREM II BERMUDA HOLDINGS L.P., prenamed, declared to subscribe to the fifty (50) class A ordinary shares, the fifty (50) class B ordinary shares, the fifty (50) class C ordinary shares, the fifty (50) class D ordinary shares, the fifty (50) class E ordinary shares, the fifty (50) class F ordinary shares, the fifty (50) class G ordinary shares, the fifty (50) class H ordinary shares, the fifty (50) class I ordinary shares, the fifty (50) class J ordinary shares and have them fully paid up in nominal value by contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at four thousand five hundred Euro (€ 4,500.-).

Resolutions of the sole shareholder

1) The sole shareholder resolves to appoint the following persons as Managers of the Company for an unlimited period of time:

Category A Managers:

- Mr Benoît Jean J. Bauduin, Company Director, born on March 31st, 1976 in Messancy (Belgium), with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

- Mr Michael Denny, Company Director, born on November 1st, 1977 in Kilkenny (Ireland), with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

Category B Managers:

- Mr Rodolpho Amboss, Chief Financial Officer, born on May 10th, 1963 in Cachoeiro de Itapemirim, E.S. (Brazil), with professional address at 399 Park Avenue, 8th Floor, New York, NY 10022, United States of America.

- Mr Robert Shaw, Senior Vice President, born on October 5th, 1966 in New York (USA), with professional address at 399 Park Avenue, New York, NY 10022, United States of America.

- Mr John Mc Carthy, Company Director, born on the 6th of September 1961 in New York (United States of America), residing at 120 Regents Park Road, London NW1 8XL, United Kingdom.

2) The sole shareholder resolves to fix the address of the Company at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

3) The sole shareholder resolves to appoint ERNST & YOUNG S.A., a joint stock company (société anonyme), incorporated and existing under the Luxembourg laws, having its registered office at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365

Munsbach, Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 47.771, as independent auditor, for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2009.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le cinq octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

LBREM II BERMUDA HOLDINGS L.P., un limited partnership, ayant son siège social à Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM CX, Bermuda, enregistré avec le Bermuda Registrar of Companies sous le numéro 40672,

ici représenté par Monsieur M. Régis Galiotto, employé, ayant son adresse professionnelle au 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg,

En vertu d'une procuration donnée le 25 septembre 2007.

Laquelle procuration, restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une Société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - durée - dénomination - siège

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui pourront devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui aura le statut d'une société de titrisation conformément à la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la «Loi sur la Titrisation») et sera régie par la Loi sur la Titrisation, la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiée (la «Loi sur les sociétés commerciales»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. La Société a pour objet de conclure une ou plusieurs opérations de titrisations conformément à la Loi sur la Titrisation et la Société pourra, dans ce contexte, assumer les risques, existants ou futurs, liés à la possession de biens meubles ou immeubles, tangibles ou intangibles, de même que les risques résultants d'engagements assumés par des tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers, dans une ou plusieurs opérations ou de façons régulière. La Société pourra assumer ces risques par l'acquisition de biens, l'octroi de garanties ou en s'engageant par tout autre moyen. Elle pourra aussi transférer, dans la mesure prévue par la loi et les présents statuts, ou disposer des titres et autres biens qu'elle détient, qu'ils soient présents ou futurs, dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière.

La Société pourra, dans ce même contexte, acquérir, disposer et investir dans des prêts, valeurs mobilières, titres, actifs, obligations, billets à ordre, avances, actions, bons de souscriptions et autres sûretés. La Société pourra accessoirement octroyer des gages et d'autres garanties et sûretés, de quelque nature que ce soit, à toute entité luxembourgeoise ou étrangère et conduire, de manière accessoire, des opérations de prêt de titres.

La Société pourra exercer tous investissements ou opérations de nature légale, commerciale, technique et financière, et en général, toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet, ainsi que toutes opérations liées directement ou indirectement afin de faciliter l'accomplissement de son objet dans tous les domaines décrits ci-dessus.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de LBREM II EUROPE S.à r.l.

Art. 5. Le siège social de la Société est établi à Senningerberg.

Le siège social de la Société peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision prise par une assemblée générale extraordinaire des associés selon les conditions édictées pour les amendements aux Statuts.

L'adresse du siège social de la Société peut être transférée au sein de la commune par une simple décision du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des succursales et autres bureaux, soit au Grand-duché du Luxembourg soit à l'étranger.

B. Capital social - parts sociales

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) divisé en cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe A, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe B, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe C, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe D, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe E,

cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe F, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe G, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe H, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe I, et cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe J, toutes d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune.

Les parts sociales ainsi émises pourront être exclusivement rattachées à un ou plusieurs compartiments déterminés de la Société.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune des parts sociales.

Art. 9. Les parts sociales de la Société sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. La mort, la suspension des droits civiques, la faillite ou l'insolvabilité de l'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 11. Les créanciers ou ayants-droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Compartiments

Art. 12. Le Conseil de Gérance de la Société pourra créer un ou plusieurs compartiments au sein de la Société (le «Compartiment» ou les «Compartiments»). Sauf disposition contraire dans la résolution du Conseil de Gérance créant un tel compartiment, chaque Compartiment devra correspondre à une partie distincte de l'actif et du passif de la Société. La résolution du Conseil de Gérance créant un ou plusieurs Compartiments au sein de la Société, ainsi que toutes modifications subséquentes, sera liante vis-à-vis des tiers, à compter de la date des résolutions.

Entre les associés et les créanciers, chaque Compartiment de la Société devra être traité comme une entité séparée. Les droits des associés et créanciers de la Société (i) qui lorsqu'ils sont entrés en existence, ont été désignés comme rattachés à un Compartiment ou (ii) qui sont nés de la création, du fonctionnement ou de la mise en liquidation d'un Compartiment sont, sauf disposition contraire dans les résolutions du Conseil de Gérance créant un tel Compartiment, strictement limitées aux biens de ce Compartiment et seront exclusivement disponibles pour satisfaire ces associés et créanciers. Les créanciers et associés de la Société dont les droits ne sont pas spécifiquement rattachés à un Compartiment déterminé de la Société n'auront aucun droit aux biens d'un tel Compartiment.

Sauf disposition contraire dans les résolutions du Conseil de Gérance de la Société créant un tel Compartiment, aucune résolution du Conseil de Gérance de la Société ne pourra être prise afin de modifier les résolutions ayant créé un tel Compartiment ou afin de prendre toute décision affectant directement les droits des associés ou créanciers dont les droits sont rattachés à un tel Compartiment sans le consentement préalable de l'ensemble des associés ou créanciers dont les droits sont rattachés à ce Compartiment. Toute décision prise par le Conseil de Gérance en violation de cette disposition sera nulle et non avenue.

La Société pourra émettre des sûretés dont la valeur ou l'intérêt est lié à des Compartiments, biens ou autres engagements spécifiques, ou dont le remboursement dépend du remboursement d'autres instruments, de certains droits ou de certaines catégories de parts sociales.

D. Gérance

Art. 13. La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s), associé(s) ou non. Le ou les gérant(s) sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée du mandat. Le(s) gérant(s) est / sont librement et à tout moment révocable(s), sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

En cas de plusieurs gérants, la Société est administrée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance») divisé en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique et en cas de pluralité de gérants par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B, ou la signature individuelle de toute personne à laquelle pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les

termes du présent article aient été respectés. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

Art. 14. Le Conseil de Gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance.

Vis-à-vis des tiers, le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

En cas de pluralité de gérants, un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par tout gérant. On pourra passer outre cette convocation si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion individuelle se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, courrier électronique, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

En cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Toute décision du conseil de gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

Le Conseil de Gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 15. Les procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil de Gérance seront signés par le président, le secrétaire ou, en leur absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, le secrétaire ou par deux gérants.

Art. 16. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 17. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Simple mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

E. Décisions de l'associé unique - décisions collectives des associés

Art. 18. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 19. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les Statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 20. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de Loi sur les sociétés commerciales.

Art. 21. Les détenteurs de parts sociales de la Société rattachées à un Compartiment déterminé de la Société peuvent, à tout moment, tenir des assemblées générales pour décider de toutes questions exclusivement liées à un tel Compartiment.

Les détenteurs de parts sociales de la Société rattachées aux autres Compartiments de la Société ou les détenteurs de parts sociales rattachées à la Société et qui ne sont pas rattachés à un Compartiment déterminé ne pourront pas participer à ces assemblées générales.

F. Année sociale - bilan - répartition

Art. 22. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 23. Chaque année au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le Conseil de Gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Sur des comptes séparés (en plus des comptes tenus par la Société conformément à la Loi sur les sociétés commerciales et la pratique comptable courante), la Société déterminera à la fin de chaque année sociale un résultat pour chaque Compartiment comme suit:

Le résultat de chaque Compartiment sera le solde entre tous revenus, profits ou autres produits payés ou dus en quelque forme que ce soit relatifs à ce Compartiment (y compris des plus-values, des bonis de liquidation, des distributions de dividendes) et le montant des dépenses, pertes, impôts ou autres transferts de fonds encourus par la Société pendant cet exercice et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement attribués à la gestion et fonctionnement de ce Compartiment (y compris honoraires, coûts, impôts sur plus-values, dépenses relatives à la distribution de dividendes).

Tous produits et dépenses non attribués à un Compartiment en particulier seront alloués entre les différents Compartiments proportionnellement aux parts sociales émises dans chaque Compartiment.

Les associés approuveront ces comptes séparés simultanément avec les comptes tenus par la Société conformément à la Loi sur les sociétés commerciales et la pratique courante. Par une décision des associés l'éventuel surplus résultant du total du solde créditeur sur le solde débiteur sur chacun des comptes sera distribué comme dividendes aux parts sociales du Compartiment correspondant.

Art. 24. Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde sera automatiquement distribué aux associés dans une période n'excédant pas cinq (5) années.

Le paiement de distributions se fera aux associés à leurs adresses figurant sur le registre des associés. Les distributions seront payées en la devise et au moment et lieu que le Conseil de Gérance déterminera périodiquement.

Le Conseil de Gérance pourra décider de la distribution d'acomptes sur dividendes aux parts sociales d'un Compartiment déterminé, sur base d'un bilan préparé par le Conseil de Gérance et faisant ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution dans ce Compartiment, étant entendu que le montant à distribuer ne pourra excéder les profits réalisés découlant de ce Compartiment correspondant depuis la fin de la dernière année fiscale, augmenté des profits reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des montants à attribuer à une réserve qui sera constituée par la Loi sur les sociétés commerciales ou par les Statuts.

L'assemblée générale des associés pourra décider de distribuer des dividendes en parts sociales au lieu de dividendes en espèces selon les conditions requises par l'assemblée générale.

G. Révision des comptes

Art. 25. Les comptes de la Société sont audités par un réviseur d'entreprises nommé par l'assemblée générale des associés qui sera sélectionné de la liste de réviseurs approuvés tenu par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Le mandat de l'auditeur est limitée à un an, mais, peut être renouvelé infiniment.

H. Dissolution - liquidation

Art. 26. Sans préjudice aucun aux dispositions de l'article 12 des Statuts, et sous réserve de l'autorisation des associés accordée lors d'une assemblée des associés statuant comme en matière de modification des Statuts, chaque compartiment de la Société pourra être mis en liquidation et ses parts sociales pourront être rachetées par une décision du Conseil de Gérance de la Société sans avoir aucun effet sur les compartiments existants ou les associés de ces compartiments.

Art. 27. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales de chaque Compartiment détenues dans la Société.

Art. 28. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la Loi sur la Titrisation ou la Loi sur les sociétés commerciales.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente et un décembre 2008.

Souscription - libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, LBREM II BERMUDA HOLDINGS L.P., précité, déclare souscrire les cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe A, les cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe B, les cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe C, les cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe D, cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe E, les cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe F, les cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe G, les cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe H, les cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe I, et les cinquante (50) parts sociales ordinaires de classe J, et les libérer entièrement en valeur nominale par un apport en numéraire de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-).

Un montant de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

124930

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ quatre mille cinq cents Euro (€ 4.500,-).

Décision de l'associé unique

1. L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes en leur qualité respective de gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Benoît Jean J. Bauduin, administrateur de sociétés, né le 31 mars 1976 à Messancy (Belgique), avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.
- Monsieur Michael Denny, administrateur de sociétés, né le 1^{er} novembre 1977 à Kilkenny (Mande), avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Gérants de catégorie B:

- Monsieur Rodolpho Amboss, Chief Financial Officer, né le 10 mai 1963 à Cachoeiro de Itapemirim, E.S. (Brésil), avec adresse professionnelle à 399 Park Avenue, 8th Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique;
- Monsieur Robert Shaw, Senior Vice-Président, né le 5 octobre 1966 à New York (Etats-Unis d'Amérique), avec adresse professionnelle à 399 Park Avenue, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique;
- Monsieur John Mc Carthy, Administrateur de sociétés, né le 6 Septembre 1961 à New York (Etats-Unis), demeurant au 120 Regents Park Road, London NW1 8XL, Royaume-Uni.

2. L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. L'associé unique décide de nommer ERNST & YOUNG S.A., une société anonyme constituée et existant sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 47.771, réviseur de la Société, pour une période s'achevant à la prochaine assemblée générale annuelle des associés devant se tenir en 2009.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, Relation: LAC/2007/30407. — Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007126007/211/491.

(070145205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Rosetta I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 87.836.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2007123371/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04252. - Reçu 48 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Epic (Premier) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 102.683.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007123369/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04255. - Reçu 42 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070141600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Madill Holdings (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 108.870.

Le bilan au 31 janvier 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123377/751/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05195. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

360 Capital Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 109.524.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123379/751/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10366. - Reçu 28 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

RMF Euro CDO II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 96.521.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007123367/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04250. - Reçu 42 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070141586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

RMF Euro CDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 86.365.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007123368/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04257. - Reçu 42 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Investcorp Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 70.221.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007123366/631/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04560. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

AIBC Investcorp Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 54.938.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007123365/631/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04576. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

CDC Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 102.048.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

CDC LUXEMBOURG S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007123395/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03891. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Luxspace Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 104.935.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

LUXSPACE Sàrl

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007123416/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03878. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Silverbrick Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 87.814.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123394/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00271. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Silverbrick Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 87.815.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123393/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00244. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

EnerSys Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 86.195.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007123338/4237/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06441. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

BBA Luxembourg Finance No. 2 Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 97.912.

Le bilan au 29 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123339/4237/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06436. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Solexter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4917 Bascharage, rue de la Continentale.
R.C.S. Luxembourg B 107.310.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

SOLEXTER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007123417/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03877. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Chambrair Grand-Duché S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6581 Rosport, 2, rue Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 101.804.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

CHAMBRAIR GRAND-DUCHE S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007123415/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03879. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

EnerSys Luxembourg Finance Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 86.481.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123340/4237/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06444. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Puck S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 81.111.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123342/604/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04301. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Caves Wengler S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6581 Rosport, 2, rue Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 92.801.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

CAVES WENGLER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007123414/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03880. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

CDC Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 102.048.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

CDC LUXEMBOURG S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007123418/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03893. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Canary Islands S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Hesperange, 404, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 90.018.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123343/604/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04254. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Travelx TC US Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 81.429.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007123372/257/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05208. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

First Investment International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 12, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 53.002.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Pour la société

EUROFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007123456/575/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07301. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

First Investment International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 12, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 53.002.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Pour la société

EUROFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007123457/575/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07303. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

360 Capital Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 109.524.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123378/751/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10367. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Papeweg Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 36.466.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123384/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ03101. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Billalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 94.681.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2004 ainsi que l'affectation du résultat ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007123462/1134/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04166. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Billalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 94.681.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2006 ainsi que l'affectation du résultat ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007123463/1134/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04164. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Desalline S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 49.195.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123385/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ03092. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Desalline S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 49.195.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123386/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ03091. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Garage Roger & Diego, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4701 Pétange, Zone Artisanale et Commerciale.
R.C.S. Luxembourg B 23.828.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

FABER & WEIS Sàrl

Bureau Comptable

Signature

Référence de publication: 2007123468/3038/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05575. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Entreprise Giovanni VITTORE S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3249 Bettembourg, 107, rue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 80.683.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

FABER & WEIS Sàrl

Bureau Comptable

Signature

Référence de publication: 2007123469/3038/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05579. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

L'Aiglon Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 117.223.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123391/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ03088. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Chemacal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8119 Bridel, 10, rue Paul Binsfeld.

R.C.S. Luxembourg B 20.233.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 16 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123433/578/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05117. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Thunderbird O S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.434.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007123476/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05131. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Thunderbird P S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.435.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007123477/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05135. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Thunderbird M S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.432.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007123474/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05129. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Thunderbird N S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.433.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007123475/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ05130. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

St Jude S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 101.568.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123473/1012/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04775. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Fiduciaire Jean-Marc Faber & Cie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 60.219.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123472/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ05010. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Thunderbird R S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.621.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007123479/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05149. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Thunderbird Q S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.436.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007123478/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05136. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Gray d'Albion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 78.418.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123471/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ05008. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Bossio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4570 Niedercorn, 18, rue Pierre Gansen.

R.C.S. Luxembourg B 90.812.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007123470/4673/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06202. - Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Thunderbird S S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.629.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007123480/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05150. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Thunderbird A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.451.975,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.024.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007123496/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05115. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Nelo & Co, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 111.561.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123467/1969/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04826. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

L.A. Gestion, Société Anonyme.

Siège social: L-4201 Esch-sur-Alzette, 25, rue de Lallange.

R.C.S. Luxembourg B 99.691.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123466/7341/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06284. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Thunderbird C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.775.975,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.026.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007123497/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05118. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Thunderbird D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.083.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007123498/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05119. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Immo Diane S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8367 Hagen, 12, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 89.963.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123465/2169/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06286. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Marques & Fils Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7230 Helmsange, 6, rue Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 118.355.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123464/2169/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06290. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Thunderbird H S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.770.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007123502/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05124. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Thunderbird F S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.768.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007123500/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05122. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Primogest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 102.030.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123451/817/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05329. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Skirnerinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 87.718.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123435/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03651. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.
